



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (KID)

Le présent document d'informations clés également nommé KID (Key Information Document) contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

TRIPTYQUE CAPI

Nom du produit : TRIPTYQUE CAPI
 Nom de l'initiateur du PRIIPs : AFI ESCA
 Site web de l'initiateur du PRIIPs : www.afi-esca.com
 N° de téléphone : Appelez le **03.88.52.46.46** pour de plus amples informations
 Autorité compétente de l'initiateur du PRIIPs pour le document d'informations clés : ACPR
 Date de production du document d'informations clés : 01/12/2017
 Avertissement : **Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

En quoi consiste ce produit ?

Type	Contrat de capitalisation de type multisupports, exprimé en Unités de compte et/ou en euros.
Objectifs	Constitution d'une épargne et valorisation d'un capital sur le long terme. Le contrat de capitalisation TRIPTYQUE a une forme « au porteur », permettant sa transmission du Souscripteur à d'autres porteurs successifs qui auront la possibilité de le racheter sous réserve de déclaration fiscale préalable du transfert. Le contrat de capitalisation ne se dénoue pas au décès de son Souscripteur. Les sommes versées peuvent être investies sur le Fonds euros AFI ESCA ou sur des Unités de compte.
Investisseurs de détail visés	Tous les types de profils d'investisseurs : sécuritaire, prudent, équilibré, dynamique, offensif, en fonction des supports choisis.
Assurances : avantages et coûts	Les investissements réalisés sur le Fonds euros bénéficient d'une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes des frais. L'épargne investie sur le Fonds euros est revalorisée annuellement selon le taux de participation aux bénéfices fixé chaque année par AFI ESCA, en fonction du résultat des actifs qui composent le Fonds euros. Pour les investissements réalisés en UC, l'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'Unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des Unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque	<p>Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Nous avons classé ce produit de la classe 1 à la classe 7.</p> <p>Risque le plus faible Risque le plus élevé</p> <p>L'indicateur de risque de ce produit varie de la classe 1 à la classe 7 selon les supports d'investissement choisis en fonction de son profil d'investisseur. Afin de connaître le risque de son investissement il convient de se référer au KID Fonds euros et/ou aux DICI des Unités de compte sur lesquels portent l'investissement effectif. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit peuvent se situer entre un niveau très faible et un niveau très élevé.</p>
Scénarios de performance	Les performances dépendent des supports d'investissements choisis : Fonds euros et/ou Unités de compte. Afin de connaître les scénarios de performance de son investissement, il convient de se référer au KID Fonds euros et/ou aux DICI des Unités de compte sur lesquels porte l'investissement effectif. Les DICI sont mis à disposition par l'intermédiaire commercial en version papier à la souscription et/ou peuvent être consultés sur les sites des sociétés de gestion, sur www.amf-france.org ou www.afi-esca.com .



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (KID)

TRIPTYQUE CAPI

Que se passe-t-il si AFI ESCA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En vertu des articles L423-1 et suivants du Code des assurances, AFI ESCA adhère au Fonds de Garantie des Assurances de Personnes. Le Fonds de Garantie est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'Autorité de Contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose. À ce stade, il peut y avoir transfert des contrats à une autre société d'assurance. Si tel est le cas, mais que certains droits des assurés ne sont pas couverts par la nouvelle entreprise, ces droits sont garantis par un versement du Fonds de Garantie à la nouvelle société. Si le transfert n'est pas effectué, les assurés sont indemnisés par le Fonds de Garantie. Cette indemnisation vient en complément des sommes provenant de la cession des actifs par le liquidateur de la compagnie d'assurance. Le liquidateur demande le versement de cette indemnisation au Fonds de Garantie. Le montant de cette demande est calculé par le liquidateur sur la base des engagements arrêtés à la date de cessation des effets du contrat. Ce montant d'indemnisation garanti est limité à 70 000 €.

Que va me coûter cet investissement ?

Coût au fil du temps

Investissement de 10 000 €*

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 années	Si vous sortez après 8 années
Coûts totaux	10,43 %	13,08 %	11,89 %
Coûts totaux annualisés Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	10,43 %	2,77 %	1,26 %

*Hypothèse d'investissement sur le Fonds euros à 100 %

Composition des coûts

Investissement de 10 000 €

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	5,00 %	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	5,00 %	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement avant 10 ans.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Chargement maximum de gestion sur le support Fonds euros	0,75 %	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements sous-jacents au produit.
	Chargement maximum de gestion sur les autres supports	1,20 %	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00 %	Incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
	Commissions d'intéressement	0,00 %	Incidence des commissions d'investissement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un pourcentage donné.



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (KID)

TRIPTYQUE CAPI

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du Souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. Le Souscripteur est invité à demander conseil auprès de son interlocuteur commercial.

Le rachat partiel ou total peut être demandé avant le terme du contrat à la condition de présenter le contrat original.

En cas de perte, destruction ou vol du contrat, une déclaration devra être effectuée auprès d'AFI ESCA - CS 30441 - 67008 Strasbourg Cedex. Le contrat sera frappé d'opposition. Le rachat pourra être bloqué pendant 2 ans si l'opposant ne retrouve pas le contrat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le contrat doit être adressée par écrit à : AFI ESCA - Traitement des réclamations - CS 30441 - 67008 Strasbourg Cedex. La charte AFI ESCA sur le traitement des réclamations, ainsi que celle de la Médiation de l'Assurance, sont disponibles sur le site Internet de l'Assureur : www.afi-esca.com.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux Unités de compte (valeur liquidatives, performances, etc.) sont disponibles sur le site Internet de l'Assureur : www.afi-esca.com. Si ce contrat vous a été proposé par un intermédiaire en assurance, nous vous invitons à contacter ce dernier en priorité pour tout renseignement relatif aux conditions de commercialisation.